



Renouvellement titre de séjour très lente

Par **marjana**, le **08/07/2009** à **14:50**

Bonjour,

J'ai extrêmement besoin de votre aide et compétence: mon cas est presque désespéré. En effet, le 19 avril 2009, j'ai reçu de la part de ma préfecture (de Versailles) un dossier me demandant de renouveler mon titre. Ainsi, le 22 avril 2009, j'ai renvoyé le dossier complet mais depuis ce jour aucune réponse à mon grand malheur puisque j'ai déposé mes congés à mon employeur (congé prévu le 10 juillet). De plus, en mai, j'ai appelé la préfecture et j'ai joint la personne qui s'occupe de mon dossier: elle m'a affirmé que ma carte de séjour arriverait certainement avant mes congés puisqu'elle est en cours de "fabrication". Or en juillet toujours pas de nouvelles donc j'ai entrepris l'initiative de retéléphoner la préfecture pour avoir des précisions quant à mon renouvellement: on m'a dit que ma carte est toujours en création et qu'elle fut envoyé le 23 juin (terrible contradiction avec la précédente information comme quoi ma carte était en cours de traitement en mai :S). Cependant, la dame en charge de mon dossier m'a recommandé de faire une demande de récépissé par courrier en recommandé afin que je puisse retourner en France facilement après mon séjour au Maroc étant donné que ce récépissé remplacera provisoirement ma carte de séjour périmé. Je fus ainsi en quelque sorte réconfortée par cette proposition et me dépêcha de la faire. Après l'envoi, j'ai demandé à mon mari de nous prendre des billets de bateau puisque la date de départ est proche ce qu'il fit. Or, 5 jours après toujours rien, donc j'ai retéléphoner à la préfecture et la dame en charge de mon dossier m'a dit que les récépissés ne se faisaient plus oO alors qu'auparavant c'est elle-même qui m'a recommandé d'envoyé une demande. Mais elle m'a dit de partir tranquille au Maroc mais de faire une demande de visa retour au consulat de France au Maroc. Cependant, je ne vais pas me risquer à cela car d'une part, elle m'a "menti" avec son récépissé et d'autre part, le consulat de France au Maroc est rempli à max en été et l'administration au Maroc il faut l'avouer est loin d'être compétente donc non je ne veux pas prendre ce risque et rester bloquer au Maroc alors que j'ai mon travail, ma famille en France.

Coût du travail de la préfecture: des vacances gâchées (surtout pour mes enfants), 5 billets de bateau d'une valeur de 570 euros gaspillés (pas de possibilité de les rendre).

S'il vous plaît pouvez-vous m'aider :S :)
Merci pour vos futurs aides et votre engagement

Par **anais16**, le **08/07/2009** à **15:49**

Bonjour,

il est compréhensible qu'à cette période il y ai du retard dans la fabrication des cartes car tout le monde est pressée comme vous de l'obtenir rapidement.

Par contre, lorsque vous avez demandé le renouvellement, on a forcément dû vous remettre un récépissé de demande de renouvellement. Les Préfectures ont l'obligation légale de le remettre. Si ce n'est pas le cas, [s]déplacez-vous [/s]pour le réclamer!

Depuis le 25 mai 2009, les Préfectures n'ont plus le droit de délivrer les visas retour. Cela est devenu de l'unique compétence des services consulaires.

La nouvelle procédure est d'aller au consulat de France muni du récépissé et de l'ancienne carte périmée, demander ce visa retour et en théorie le consulat délivre le visa dans les plus bref délais.

Il relève d'une note européenne de faciliter le retour des personnes ayant un récépissé de renouvellement de titre de séjour, donc vous ne devriez pas avoir de problème.

Par **Tib84**, le **21/02/2013** à **09:20**

Aucune chance que cela soit fait à l'heure. Nous avons déposé la demande de renouvellement pour la carte de ma femme (moi j'suis citoyen UE, elle est russe). Depuis octobre on n'a rien encore. Un récépissé nous a été donné fin décembre (car la carte ancienne était valide jusqu'au décembre), et maintenant on attend, car la carte est en cours de fabrication.

Nous allons en Russie cet été (août), j'espère très fort que la carte sera faite.....